

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	FACULTE DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE - UniL												
2													
3	Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information												
4	Mention "management de l'information"												
5													
6	Matière	Enseignants			Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur	
7													
8					21	22	22	23					
9	Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS				A	P	A	P					
10													
11	Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermann	A. Bécue					O	4	39	ESC	
12	Compliance	L. D'Errico							O	3	28	HEC	
13	Cybercriminalité et cybepouvoir	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
14	Droit des télécommunications	S. Bondallaz							O	3	28	Droit	
15	Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli						O	4	38	Droit	
16	Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
17	Informatique et réseaux	C. Fuhrer							E	3	28	ESC	
18	Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty							O	1	12	Droit	
19	Introduction à la programmation (Python)	A. Villa							E	6	56	HEC	
20	Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois						E	5	45	Droit	
21	Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel							E	3	28	Droit	
22	Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle							O	6	56	ESC	
23	Programmation orientée objet (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
24	Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron							O	3	28	Droit	
25	Protection des données	S. Métille							E	6	56	Droit	
26	Trace numérique et investigations	T. Souvignet							O	3	28	ESC	
27	Visualisation de données	I. Pante							V	3	28	Lettres	
28													
29	Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :												
30	<ul style="list-style-type: none"> • une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et, • une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module 												
31													
32													
33	Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS				21	22	22	23					
34					A	P	A	P					
35	2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS												
36													
37	Analyse de la criminalité sur Internet	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
38	Audit des systèmes d'information de gestion	E. Campos							O	3	28	HEC	
39	Audit externe	P. Delaloye							E	6	56	HEC	
40	Big-Scale Analytics	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
41	Biometrics	S. Marcel							O	3	28	EPFL	
42	Blockchain and Distributed Ledgers	R. Zarembo							E	3	28	HEC	
43	Cybersécurité et intelligence économique	S. Ghernaouti							E	6	56	HEC	
44	Data Mining and Machine Learning	M. Vlachos							V	6	56	HEC	
45	Data Science in Business Analytics	T. Vatter							Cc	6	56	HEC	
46	Digital government transformation	T. Mettler							Dei	3	28	Idheap	
47	Digital Innovation	B. Mueller							O	6	56	HEC	
48	Digital Strategies	S. Missonier							E	6	56	HEC	
49	Droit commercial	A. Richa							E	6	56	HEC	
50	Economic Growth	J. Buggle	T. Rotesi						E	6	56	HEC	
51	Information Security & Privacy	K. Huguenin							E	6	56	HEC	
52	Innovation Law	V. Junod							O	3	28	HEC	
53	Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni							O	4	37	ESC	
54	Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey							E	8	##	ESC	
55	IS Architecture and Design	C. Legner							E	6	56	HEC	
56	Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	6	56	HEC	
57	Policing	O. Ribaux							O	3	28	ESC	
58	Programmation avancée : interface graphiques (Python)	A. Villa							E	3	28	HEC	
59	Programming	S. Scheidegger							E	6	56	HEC	
60	Recherche d'information	S. Marchand Maillet							O	6	56	UniGE	
61	Risk Management	T. Meyer							Cc	2	28	EPFL	
62	Risk Management (MCCF)	J. Wagner							E	3	28	HEC	
63	Sport, criminalité et intégrité	S. Caneppele							O	3	28	ESC	
64	Technical and Economical aspects of Cybersecurity	M. Humbert							?	6	56	HEC	
65													
66	2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS												
67													
68	Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"										10		
69													
70	Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.												
71													
72													
73													
74													
75	Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS				21	22	22	23	23				
76					A	P	A	P	A				
77	Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)										15		
78													
79	Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.												
80													
81													
82	Pour la mention Management de l'information, l'étudiant doit au préalable satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Management de l'information, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.												
83													
84													
85													
86													
87													
88													
89													

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information

Mention "renseignement et science forensique"

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		21 A	22 P	22 A	23 P				
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS									
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyerman	A. Bécue			O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico					O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	C. Fuhrer					E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty					O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois				E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28	Droit
Nuémrisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle					O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	P. Gilliéron					O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille					E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet					O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS**2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS**

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		21 A	22 P	22 A	23 P				
Analyse criminelle opérationnelle	Q. Rossy					O	8	112	ESC
Analyse de données en sécurité et renseignement (incl. TP)	Q. Rossy					E	6	56	ESC
Analyse de la criminalité économique et organisée	S. Caneppele					E	3	28	ESC
Analyse de la criminalité sur Internet	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Big-Scale Analytics	M. Vlachos					V	6	56	HEC
Biometrics	S. Marcel					O	3	28	EPFL
Blockchain and Distributed Ledgers	R. Zaremba					E	3	28	HEC
Criminalité économique et organisée	J. Gerber					E	2	18	ESC
Criminologie et sécurité	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Datation et chronologie	C. Weyermann					E	3	28	ESC
Digital government transformation	T. Mettler					Dei	3	28	Idheap
Droit commercial	A. Richa					E	6	56	HEC
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	3	28	ESC
Information Security & Privacy	K. Huguenin					E	6	56	HEC
Investigation et veille sur Internet	DO Jaquet-Chiffelle	Q. Rossy				O	8	112	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey					E	8	112	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud					O	3	28	ESC
Les expertises, les mandats et les rapports	C. Champod					O	3	28	ESC
Policing	O. Ribaux					O	3	28	ESC
Politique criminelle	M. Jendly	S. Loup				O	3	28	ESC
Risk Management	T. Meyer					Cc	2	28	EPFL
Sport, criminalité et intégrité	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele					O	3	28	ESC

2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"

Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS

Mémoire de Maîtrise universitaire

Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.

Pour la mention Renseignement et science forensique, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de la Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention Renseignement et sciences forensique, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions.

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**Mention "sciences juridiques"**

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		21 A	22 P	22 A	23 P				
Module 1 : Enseignements obligatoires pour un total de 65 crédits ECTS									
Analyse de la criminalité et transformations numériques	O. Ribaux	C. Weyermanr	A. Bécue			O	4	39	ESC
Compliance	L. D'Errico					O	3	28	HEC
Cybercriminalité et cyberpouvoir	S. Ghernaouti					E	6	56	HEC
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	3	28	Droit
Droit pénal informatique	S. Métille	N. Bottinelli				O	4	38	Droit
Enjeux juridiques à l'ère numérique	Ph. Gilliéron					O	3	28	Droit
Informatique et réseaux	C. Fuhrer					E	3	28	ESC
Instruction pénale dans le milieu informatique, présentation de cas	S. Roubaty					O	1	12	Droit
Introduction à la programmation (Python)	A. Villa					E	6	56	HEC
Introduction juridique DCS	AC Fornage	N. Dongois				E	5	45	Droit
Liberté de l'information et gouvernance de l'Internet	J. Rochel					E	3	28	Droit
Numérisation et identités dans la société de l'information	DO Jaquet-Chiffelle					O	6	56	ESC
Programmation orientée objet (Python)	A. Villa					E	3	28	HEC
Propriété intellectuelle et internet	Ph. Gilliéron					O	3	28	Droit
Protection des données	S. Métille					E	6	56	Droit
Trace numérique et investigations	T. Souvignet					O	3	28	ESC
Visualisation de données	I. Pante					V	3	28	Lettres

Le module 1 est réussi et les 65 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient :

- une moyenne, pondérée par le nombre de crédits ECTS attribués à chaque enseignement, égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module et,
- une note égale ou supérieure à 4.0 aux évaluations correspondant à au moins 53 des 65 crédits ECTS du module

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		21 A	22 P	22 A	23 P				
Module 2 : enseignements à choix pour un total de 40 crédits ECTS									
2.1 Sous-module : enseignements obligatoires à choix pour un total de 30 crédits ECTS									
Analyse de la criminalité sur Internet	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Analyse économique du droit	L. Bieri					O	6	56	Droit
Big-Scale Analytics	M. Vlachos					V	6	56	HEC
Digital government transformation	T. Mettler					Dei	3	28	Idheap
Droit aérien	F. Schubert					O	3	28	Droit
Droit de la concurrence suisse et européen	V. Martenet	A. Heinemann				O	6	56	Droit
Droit de la consommation	A.C. Fornage					Vmn	6	56	Droit
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentation P21)	A. Morin					E	6	56	Droit
Droit du travail	R. Wyler					O	6	56	Droit
Droit pénal économique/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski				E	6	56	Droit
° Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	3	28	Droit
Erreurs judiciaires	N. Dongois					O	3	28	ESC
Information Security & Privacy	K. Huguenin					E	6	56	HEC
Innovation Law	V. Junod					O	3	28	HEC
International Commercial Arbitration	A. Bonomi	E. Lein				O	6	56	Droit
Introduction à l'interprétation de l'indice scientifique	F. Taroni					O	4	37	ESC
Investigation numérique : appareils mobiles et smartphone apps (+TP)	E. Casey					E	8	##	ESC
L'enquête judiciaire	JL Gremaud					O	3	28	ESC
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	6	56	Droit
Modes amiables de résolution de conflits en matière pénale	C. Perrier Depeursinge					O	3	28	Droit
Outils de gestion, numérisation de la justice	O. Glassey					V	2	18	Droit
Principes généraux de droit privé	D. Piotet	E. Philippin				O	6	56	Droit
Procédure civile	J. Halcy	Y. Diagne				O	6	56	Droit
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay	C. Bouchat				O	6	56	Droit
° Procédure pénale/DPA	A. Macaluso	A. Garbarski				E	6	56	Droit
Propriété intellectuelle (Pas donné A21-P22)	NN			??	??	O	6	56	Droit
Séminaire-bloc "Semaine de la Digitalisation"	AC Fornage					V	6	56	Droit
Sport, criminalité et intégrité	S. Caneppele					O	3	28	ESC
Terrorisme	S. Caneppele					O	3	28	ESC

2.2 Sous-module : enseignements à choix pour un total de 10 crédits ECTS

Selon liste complète, publiée sous "module 2" du plan "Sans mention"							10		
Le module 2 est réussi et les 40 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une moyenne pondérée égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations du module.									

Matière	Enseignants	Semestres				examens	credits ECTS	heures de cours	secteur
		21 A	22 P	22 A	23 P				

Module 3 : Mémoire pour un total de 15 crédits ECTS

Mémoire de Maîtrise universitaire (dans une branche du module 1 ou du sous-module 2.1)							15		
Le module 3 est réussi et les 15 crédits ECTS correspondants sont acquis, si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.0 pour son mémoire de Maîtrise DCS.									

Pour la mention Sciences juridiques, l'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission de l'une des mentions de la Maîtrise universitaire en Droit de l'Université de Lausanne et avoir effectué dans le cadre du module 2 au minimum 30 crédits ECTS correspondants aux enseignements prévus dans le Plan d'études de la mention sciences juridiques, le solde pouvant être choisi dans les Plans d'études des autres mentions